

Lettre d'engagement de la direction
du service commun de la formation continue de l'université de Tours

La mission de formation continue tout au long de la vie, confiée aux universités dans le Code de l'éducation (art.L123-3), est portée, à l'université de Tours, par un service commun en appui aux composantes de l'université, à l'exception des IUT de Tours et de Blois. Ensemble, les composantes et le service ont pour mission de développer les parcours de formation professionnelle continue.

Ce service évolue au sein d'un environnement complexe et doit prendre en compte les orientations prioritaires de l'Etat, de la Région, de Pôle emploi et les besoins des employeurs, qu'ils soient publics ou privés, exprimés soit directement, soit par appels d'offres, soit par l'intermédiaire des organisations professionnelles et/ou paritaires.

Ce service doit en outre s'adapter à l'ensemble des réformes touchant à la formation professionnelle continue (Code du travail) et, plus globalement, à l'enseignement supérieur (Code de l'éducation).

La direction de ce service commun de formation continue impulse une dynamique centrée sur l'amélioration continue des activités de formation professionnelle et des activités d'accompagnement des publics, en visant la satisfaction des clients de l'université, qu'ils soient stagiaires, employeurs ou organismes financeurs. Elle s'appuie sur la décision du Conseil d'Orientation Stratégique de la formation continue du 28 novembre 2016, qui, en application du décret 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue, a choisi la certification de services FCU-Bureau Veritas.

La démarche d'amélioration continue au sein du service et des antennes de formation continue, rattachées aux composantes, s'articule en 6 axes :

1. Améliorer l'efficacité et l'efficience du service
2. Améliorer les recrutements, les compétences et la communication avec les personnels, les intervenants et les responsables pédagogiques
3. Améliorer les formations et leur gestion
4. Améliorer les services proposés aux stagiaires
5. Améliorer la visibilité de la mission de formation continue de l'université en interne et en externe
6. Renforcer les liens avec les acteurs internes et externes

Fait à Tours, le 16 juillet 2018



Christelle PRAGNON
Directrice du service commun de formation continue



Lucie BARBIER-FAZILLEAU
Référente qualité